

UNION DES COMORES

Unité-Solidarité-Développement

Le Président



Moroni, le 21 SEP 2024

DECRET N° 24 - 158 /PR

Portant nomination du Directeur Général de la Programmation et de la Coordination Technique de l'Aide Publique au Développement

LE PRESIDENT DE L'UNION,

- VU la Constitution de l'Union des Comores du 23 décembre 2001, révisée par le référendum du 30 juillet 2018 ;
- VU le décret N°11-078/PR du 30 mai 2011, portant réorganisation générale et mission des services des Ministères de l'Union des Comores, modifié par les décrets N°11-139/PR du 12 juillet 2011 et N°16-102/PR du 14 juin 2016 ;
- VU le décret N°24-107/PR du 06 août 2024, portant refonte de l'organisation, du fonctionnement et des attributions du Secrétariat Général du Gouvernement de l'Union des Comores ;
- VU le décret N°24-151/PR du 21 septembre 2024 portant révision des missions du Commissariat Général au Plan ;
- VU le décret N°24-077/PR du 1^{er} juillet 2024, relatif à la composition du Gouvernement de l'Union des Comores :

DECREE :

ARTICLE 1^{er} : Monsieur NOURDINE MOHAMED est nommé Directeur Général de la Programmation et de la Coordination Technique de l'Aide Publique au Développement.

ARTICLE 2 : Le présent décret sera enregistré, publié au Journal Officiel de l'Union des Comores et communiqué partout où besoin sera.

